

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

ÉTUDES SURVEILLÉES

Concerne : Actuels & futurs Parents du Primaire Yavné

Objet : Organisation et Modalités des « Études Surveillées »

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous renouvelons cette année scolaire 2022-2023 les études surveillées, par souci de venir en aide aux parents qui travaillent :

- 1) Les séances se dérouleront les Lundis, Mardis, et Jeudis de 16H30 à 17H45.
- 2) Il est entendu que toute inscription représente un engagement sur l'année entière.
- 3) La P.A.F est calculée sur une base forfaitaire (35 semaines ouvrables) et demeure inchangée quel que soit le nombre effectif de séances par période.
- 4) Les Formules proposées :
 - 3 soirs par semaine → 85 € par trimestre
 - 2 soirs par semaine → 59 € par trimestre
 - 1 soir par semaine → 45 € par trimestre
- 5) Les places sont limitées, l'inscription ci-jointe est à compléter et signer et à déposer au secrétariat, dans les plus brefs délais, accompagnée du règlement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus cordial Chalom.

Chef d'Etablissement

P. FITOUSSI

ÉTUDES SURVEILLÉES PRIMAIRE 2022/2023

Veillez rayer, compléter, et/ou cocher puis remettre au secrétariat

Je soussigné Monsieur/Madame _____

Parent/représentant légal de l'enfant _____

Inscrit(e) à l'École Yavné pour l'année scolaire 2022-2023 en classe de _____

M'engage par la présente à inscrire ce(tte) dernier(e) aux Études Surveillées comme suit :

3 soirs par semaines soit pour une PAF annuelle de 246€

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x255 € / 3x85€)

2 soirs par semaines soit pour une PAF annuelle de 171 € - les Lundis et/ou Mardis et/ou Jeudi

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x177€ / 3x59€)

1 soir par semaines soit pour une PAF annuelle de 126 € - les Lundis et/ou Mardis et/ou Jeudi

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x135€ / 3x45€)

Fait à Marseille,

Le _____

Signature :